



Symposium sur l'utilisation optimale du médicament

Les pharmaciens des établissements de santé du Québec proposent des solutions

(Montréal, le 21 mai 2004) – « Le milieu hospitalier est un exemple des mesures visant l'utilisation optimale du médicament. Dans la recherche d'un équilibre entre la valeur thérapeutique ajoutée par le médicament, une accessibilité raisonnable et équitable aux médicaments et aux services pharmaceutiques et un contrôle efficace du coût des médicaments, les pharmaciens d'établissement sont soucieux d'apporter les meilleurs choix pour le patient », a affirmé la présidente de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.), madame Johanne Asselin, à l'occasion de la tenue du Symposium sur l'utilisation optimale du médicament. « Des interventions proactives des pharmaciens d'établissement au sein des équipes multidisciplinaires favorisent au quotidien une utilisation optimale du médicament tout en assurant la qualité et la sécurité de l'utilisation des médicaments pour les patients. Nos interventions contribuent aussi à générer des économies qui peuvent être réaffectées à d'autres services de santé. »

Soulignant l'apport des pharmaciens d'établissement pour une utilisation optimale du médicament, la directrice générale de l'A.P.E.S., madame Manon Lambert, a rappelé que la croissance des coûts des médicaments a été plus faible en établissement de santé que dans le régime général d'assurance médicaments et ce, malgré l'introduction de médicaments hautement coûteux et spécialisés dans les hôpitaux. Lors de sa participation, madame Lambert a énoncé quelques solutions visant une utilisation optimale du médicament :

- ❖ En s'inspirant de l'information et de la formation que les pharmaciens d'établissement dispensent sur les unités de soins aux membres des équipes interdisciplinaires, l'A.P.E.S. croit que les visiteurs académiques représentent une piste d'action prometteuse qui devrait faire partie d'une politique du médicament.
- ❖ L'A.P.E.S. prône également un plus grand recours aux technologies de l'information afin de faciliter le partage de l'information entre les professionnels, les établissements de santé et les futurs réseaux locaux de services.
- ❖ À l'instar des travaux réalisés par les comités de pharmacologie au sein des établissements, l'A.P.E.S. suggère l'utilisation de lignes directrices et de protocoles impliquant les leaders d'opinion clinique.

- ❖ Enfin, l'A.P.E.S. favorise une plus grande implication des patients dans la prise en charge de leur traitement, ce qui est d'ailleurs au centre du modèle de pratique de soins pharmaceutiques préconisé par les pharmaciens d'établissement, où le patient est davantage un partenaire.

Selon l'A.P.E.S., les médicaments contribuent, lorsque bien utilisés, au maintien ou au rétablissement de la santé et à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Ils peuvent aussi générer des économies dans les autres composantes du système de santé. Devenus des outils thérapeutiques de premier choix, les médicaments sont aujourd'hui plus puissants et efficaces, plus sélectifs et plus simples à utiliser, mais aussi plus coûteux. À cela s'ajoutent les besoins croissants de la population pour les médicaments. Il en résulte donc une augmentation importante et continue des dépenses en médicaments, et cela autant en officines privées que dans les établissements publics de santé.

L'A.P.E.S. est une association qui regroupe tous les pharmaciens des établissements de santé au Québec, soit 1 000 professionnels œuvrant dans plus de 250 établissements. Les pharmaciens en établissements de l'A.P.E.S. sont membres à part entière de l'équipe médicale : ils sont en contact avec le patient et jouent un rôle important mais méconnu du grand public.

-30-

Source : Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec
(514) 286-0776

Relations avec les médias :

Denise Courteau

Conseillère principale

Cohn & Wolfe

(514) 262-9295 ou (514) 845-2257